

GTCRI

Groupe de Travail des Créateurs et Repreneurs Industriels



Objectifs

- Echanger avec les acteurs de la reprise d'entreprise industrielle ;
- Comprendre les processus de la reprise ;
- Partager les bonnes pratiques ;
- Faire part de ses préoccupations ;
- Rompre l'isolement et de se créer un réseau

Dates et Thèmes

Mardi 23 janvier 2018	Lire le bilan du cédant
Mardi 27 février 2018	Négociation et aspect juridique de la reprise
Mardi 27 mars 2018	Les enjeux personnels dans le parcours d'un repreneur
Judi 26 avril 2018	Conclure un deal, la dernière ligne droite en question
Judi 24 mai 2018	Le haut de bilan, les « autres » financements
Mardi 19 juin 2018	L'immobilier dans la reprise d'entreprise
Judi 8 juillet 2018	Echange intra-groupe (bonnes pratiques, bonnes adresses...)
Judi 27 septembre 2018	Le parcours du repreneur
Mardi 23 octobre 2018	Fiscalité de la transmission
Mardi 20 novembre 2018	La couverture sociale du dirigeant, les arbitrages
Judi 13 décembre 2018	Le financement de la reprise d'entreprise

Public

Créateurs, Repreneurs Industriels et Services aux Entreprises

Durée

2h30

Horaires

Villefontaine : 9h-11h30

Coût

50€ TTC/ pers/ an



CHARTRE DU GTCRI

Participation

- L'entrée dans le GTCRI se fait après un entretien avec le conseiller de la CCI NI dans le cadre du Parcours de Reprise
- La sortie d'un membre est à l'initiative de celui-ci ou exceptionnellement par décision des autres membres en cas de manquements graves et avérés aux principes fondamentaux du code de bonne conduite



Organisation et animation du groupe

L'appartenance au GTCRI se fait dans un esprit de convivialité et dans le respect de la confidentialité.

1. L'animation est assurée par la CCI NI : respect du code de bonne conduite, réservation d'une salle, mailing, relation avec les intervenants.
2. Des intervenants peuvent être proposés par des membres du GTCRI : dans ce cas, l'invitation est à leur initiative en coordination avec la CCI NI.
3. Les participants veillent, tous ensemble, au bon déroulement de la réunion : accueil des nouveaux participants, accueil de l'intervenant, ponctualité, agencement convivial de la salle, respect des horaires début et fin.

Fonctionnement

Le calendrier des réunions est fixé en début d'année. Pas de réunion en août.
La durée est de 2h30, de 9h00 à 11h30.

Au cours de ces réunions il est réalisé :

- Une très courte présentation du projet de chaque membre
- Des échanges avec l'intervenant
- Un partage des bonnes pratiques

Règles de bonne conduite

- Présence aux réunions
 - Afin de favoriser une continuité dans la qualité des échanges, chaque membre donne un haut niveau de priorité à sa présence aux réunions.
 - La présence ou l'absence doit être signalée au plus tard 48h précédant la réunion.
 - Si un intervenant est prévu, dans le cas d'un nombre insuffisant de participant (seuil minimum fixé à 5 personnes), la CCI NI pourra annuler l'intervention, la réunion restant maintenue.

- Contribution de chacun

Chaque membre, par sa contribution, favorise les échanges et le partage des connaissances et des expériences.

- Confidentialité au cours des réunions

Aucune information ne doit permettre d'identifier l'entreprise faisant l'objet d'un contact ou dossier, sauf autorisation explicite du cédant.

J'adhère à la chartre du GTCRI

Le.....,

Prénom, Nom et signature



Siège social : 2, place Saint-Pierre - CS 50209 - 38217 Vienne cedex
Parc Technologique : 5, rue Condorcet - CS 20312 - 38093 Villefontaine cedex
T. 04 74 95 24 00 F. 04 74 95 24 01 www.ccinordisere.fr [@ccinordisere](https://twitter.com/ccinordisere)

Contact : Olivier Loridon
T. 04 74 95 92 82 - o.loridon@nord-isere.cci.fr